Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 56 (1994)

Heft: 11

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue suisse de technique agricole

Périodique de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture – ASETA



56° année

11/94

Une vraie épidémie de labels

A l'ère de l'information électronique, des systèmes toujours plus sophistiqués doivent nous faciliter la communication avec nos prochains. La capacité sélective de nos organes des sens qui enregistrent ces informations pour les transmettre au cerveau, les yeux et les oreilles d'abord, nous protège tant soi peu de la pléthore des stimuli. Nous courons toutefois le danger de ne plus savoir distinguer entre ce qui est important et ce qui l'est moins. Il devient de plus en plus difficile de se soustraire à la mutation des valeurs sociales et à l'influence de la publicité.

Cette mutation des valeurs touche aussi le monde rural et l'oblige à renoncer à maximaliser la production et à garantir l'alimentation pour s'occuper davantage de commercialiser les produits, d'offrir de nouveaux services et de préserver un espace vital naturel. Les familles paysannes, les écoles d'agriculture, les conseils, la presse spécialisée ainsi que la recherche sont en plein processus de mutation. La question de l'heure est comment encore attirer l'attention dans cette vague déferlante de stimuli. Une réponse possible: «Crée un label, une plaquette, une vignette, un pins ou quelque chose de ce genre pour te solidariser avec une communauté d'intérêts et te distinguer en même temps de la masse». L'exemple le plus récent dans cet ordre d'idées est la plaquette que le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) remet aux exploitants agricoles qui luttent contre le danger d'accidents dans leur entreprise en accordant une priorité absolue aux objectifs de sécurité technique et de protection corporelle. La plaquette invite à suivre l'exemple et à faire ce qui est humainement possible pour éviter les accidents. Le sentiment de responsabilité qu'elle met en exergue encourage par ailleurs une attitude positive vis-à-vis de l'agriculture. L'ASETA poursuit un même but avec sa vignette pour les pulvérisateurs testés en vue d'assurer une meilleure protection des plantes. Le label-bourgeon des exploitations biologiques jouit d'une plus grande popularité encore et les exploitations PI entreprennent de gros efforts pour garantir la réputation et l'exclusivité de leurs produits. Ce que contrecarrent à la fois les labels et écriteaux qui vantent une spécialité régionale sans tenir compte des autres offres et les exploitations individuelles qui encouragent le commerce direct des produits. On s'imagine facilement d'autres labels. Par exemple pour recenser les «exploitations eurocompatibles» dont le principe directeur serait la compétitivité aux conditions du marché de l'UE. Ou encore un label pour désigner les exploitations gérées de manière à réduire au maximum les besoins énergétiques, c'est-à-dire à en optimiser le cycle. Un projet de l'Union suisse des paysans étudie cette question. (TA-Spécial).

Certes, il n'y a rien à objecter à tous ces labels qui traduisent la demande pressante de libéraliser et déréglementer le marché. Nonobstant ce fait, nous ne devons pas perdre de vue les intérêts généraux de l'agriculture. Une tâche que s'est donnée l'ASETA (compte rendu de l'AD, page 14), une tâche à laquelle va aussi s'attacher le nouveau président central (interview page 17).

Ueli Zweifel

Sommaire

Editorial	
TA-Spécial Où se situe l'agriculture dans la	
discussion sur l'énergie?	2
Actualités	
 Poteaux pour filets antigrèle 	5
ASETA	
69ème Assemblée des délégués	
L'ASETA a un nouveau chef	6
- Résolution	8
 Interview avec le président central 	9
- Grange-Verney: Programme	Ü
de cours	10
- TVA: forfait pour les entreprises	
agricoles	11
Technique des champs	
 Des pulvérisateurs en ordre pour 	
protéger les cultures	12
Atolior	
Atelier	
 Analyseur de gaz d'échappement 	
Diesel	. 14
Nouvelles des sections	
- BE: cat. G	15
Marché des machines	
 Contrat Accord-Kverneland 	15
- Tracteurs Ford	16
Rapport FAT no 448	
- Tracteurs testées - Une comparaison	on
vaut la peine	17
Improceum	4
Impressum	4

Page de couverture:

La preuve des efforts «énerg(ét)iques» de l'agriculture: une étude conjointe de l'Union suisse des paysans et de l'Institut de technique énergétique de l'EPFZ vise à établir un bilan précis de la consommation et production d'énergie sous forme de denrées alimentaires et par ex. de matières premières renouvelables. L'ASETA assure son soutien au projet présenté dans la rubrique TASpécial. (Photo: Willi von Atzigen, ASETA)

TA 11/94